

Le Parc de l'Abbaye de Liessies



Visorando



Trace n° 1626286

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce parcours à découvrir en famille effectue le tour du parc départemental de l'Abbaye de Liessies. Une grande richesse environnementale et patrimoniale rend le circuit attractif : Helpe, prairies humides, contreforts des Ardennes, étangs, vergers...

Durée	1h 10	Difficulté	Facile
Distance	3,89 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	31 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	31 m	Commune	Liessies (59740)
Point haut	202 m	Région	Avesnois
Point bas	165 m		



Description

Parking près de l'église de Liessies.

(D/A) Dos à l'église, rejoignez l'entrée du parc en suivant le chemin sur votre droite, passez devant la maison de l'abbé et les dépendances de l'ancienne abbaye (XVIIIe), composées de communs, d'écuries et de granges. Laissez à gauche la Rue de l'Abbaye,

(1) Prenez à droite. À l'intérieur du parc, suivez à droite l'allée centrale. Cette allée stabilisée permet une accessibilité pour tous les publics (personnes malvoyantes, en fauteuil roulant). Après le verger et le pont, virez à gauche. L'itinéraire longe des prairies humides.

(2) Au bout du sentier, bifurquez à droite et suivez le chemin parallèle à l'Helpe Majeure. Restez toujours le long de la rivière. Laissez un sentier à droite, continuez tout droit.

(3) L'itinéraire effectue un coude à droite et s'éloigne de l'Helpe. Rejoignez le Pont des Apôtres et grimpez sur la gauche le sentier jusqu'au chemin Sainte-Hiltrude que vous n'empruntez pas. Parvenez face au contrefort des Ardennes.

(4) Longez à droite le contrefort. Bifurquez à droite. Le chemin longe une prairie plantée de fruitiers où pâturent des moutons. Passez à gauche du bâtiment dit Le Bûcher aux Moines, et retrouvez à gauche l'entrée du parc. Virez à droite pour retrouver le parcours de l'aller puis à gauche.

(1) Tournez à gauche pour retrouver le parking de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

2 variantes du circuit possibles « en poussette »

- la première :

(2) Au bout du sentier, bifurquez à droite et suivez le chemin parallèle à l'Helpe Majeure. Restez toujours le long de la rivière. Tournez à droite, rejoignez le pont et l'allée du début jusqu'à l'entrée du parc.

- la seconde :

(3) L'itinéraire effectue un coude à droite et s'éloigne de l'Helpe ; rejoignez le pont des Apôtres. On se retrouve face au contrefort des Ardennes.

Avant le pont, prenez à droite l'allée principale et retrouvez l'entrée du parc.

A proximité

Afin de compléter la visite de l'ancien site de l'abbaye, une visite de l'Église Saint-Jean s'impose. La hauteur limitée de son clocher permettait autrefois de faire apparaître celui de l'abbatiale. On y découvre une toile qui représente l'abbatiale et les bâtiments monastiques au XVIIIe siècle.

Le Bûcher aux Moines est un bâtiment en brique et pierre bleue des XVIIe et XVIIIe siècles. Il servait aux moines à entreposer les grandes quantités de bois nécessaires à chauffer l'abbaye et à stocker du matériel agricole. Il accueille aujourd'hui des expositions

et des colloques universitaires.

Café Rando Nord

La Forestière à Liessies

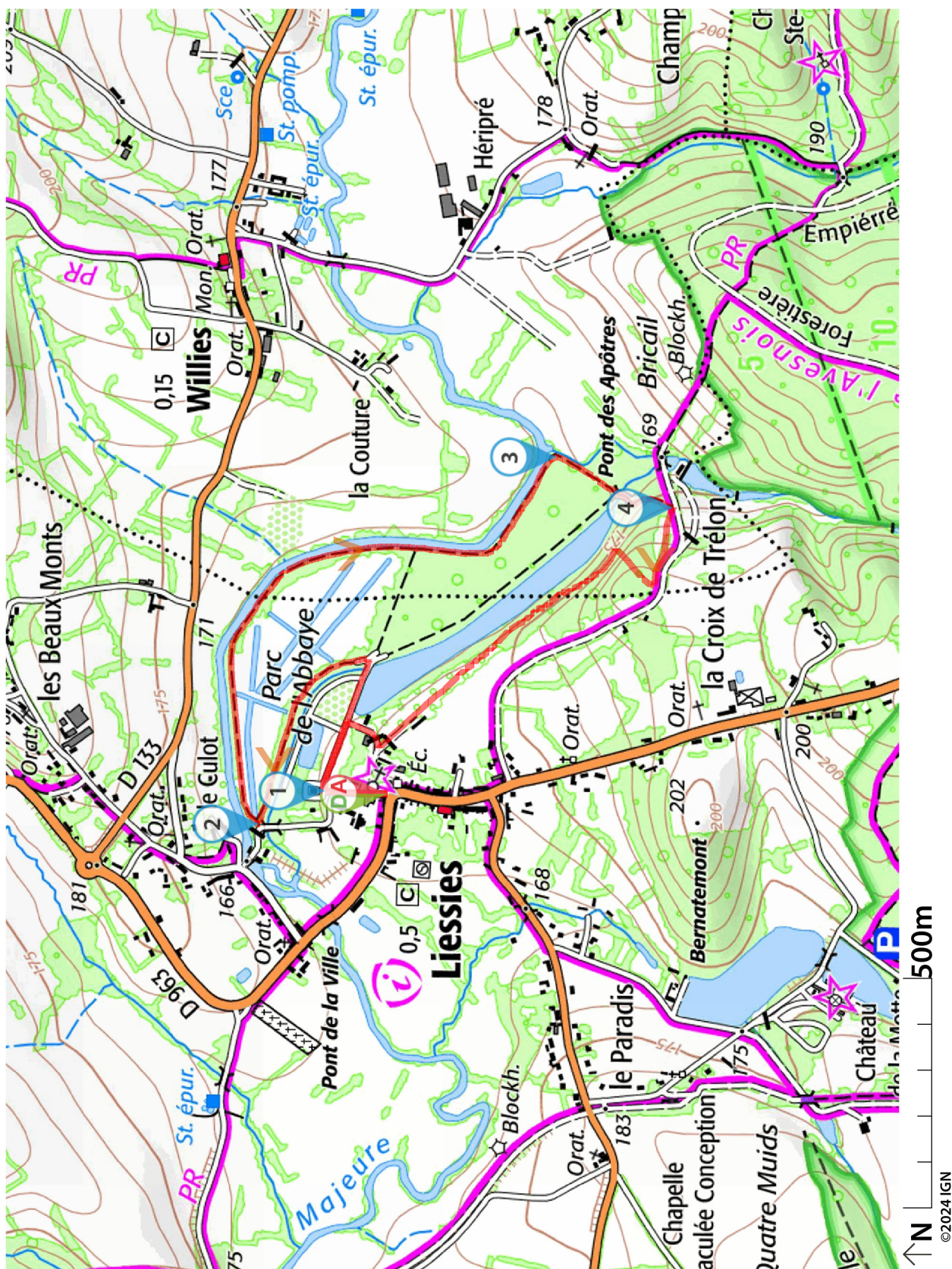
<http://www.tourisme-avesnois.com/sejour...>

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-parc-de-l-abbaye-de-liessies/>

En savoir plus :

Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.